

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

Délibération n°28-2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13/04/2014

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

L'an deux mille quatorze et le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Election des membres
de la commission
Communale des Impôts

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal réuni en séance décide à l'unanimité de ses membres de nommer les membres suivant afin de former la commission communale des impôts.

Commissaires titulaires :

- RAYNAL Robert Rieutort d'Aubrac
- BRUN Roger Rieutort d'Aubrac
- VIGIER Urbain Blavignac
- CRUEIZE Daniel Marchastel
- CRUEIZE Bernard Marchastel
- BOISSONNADE Jean-Louis Rieutort d'Aubrac
- THIOT Jacques Rieutort d'Aubrac
- CHAYLA Valérie Rieutort d'Aubrac
- BOYER Maurice Marchastel
- PERRET Nicolas Marchastel
- CHARDAIRE Guy Marchastel
- AUREL Magali Marchastel

Commissaires suppléants :

- MALHERBE Odile Marchastel
- CARLAC Nadine Marchastel
- ENSUQUE Guy Marchastel
- ROUEL Denise Marchastel
- DUPRAT Daniel Marchastel
- ROCHER Isabelle Rieutort d'Aubrac
- VIALA Jean Rieutort d'Aubrac
- BESSIERE Christian les Gerles
- MARTIN Marie-Line Marvejols
- BILLORE Jean-Claude Marseille
- ROUEL Jean-Louis Marchastel
- AUREL Alexandre Marchastel

Nota- le Maire certifie que la
convocation du conseil avait été
faite le 08/04/2014

Pour extrait conforme au
registre
Fait à Marchastel le
13/04/2014
Le Maire,

Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture 13/04/2014
et publication ou
notification
le 13/04/2014

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents